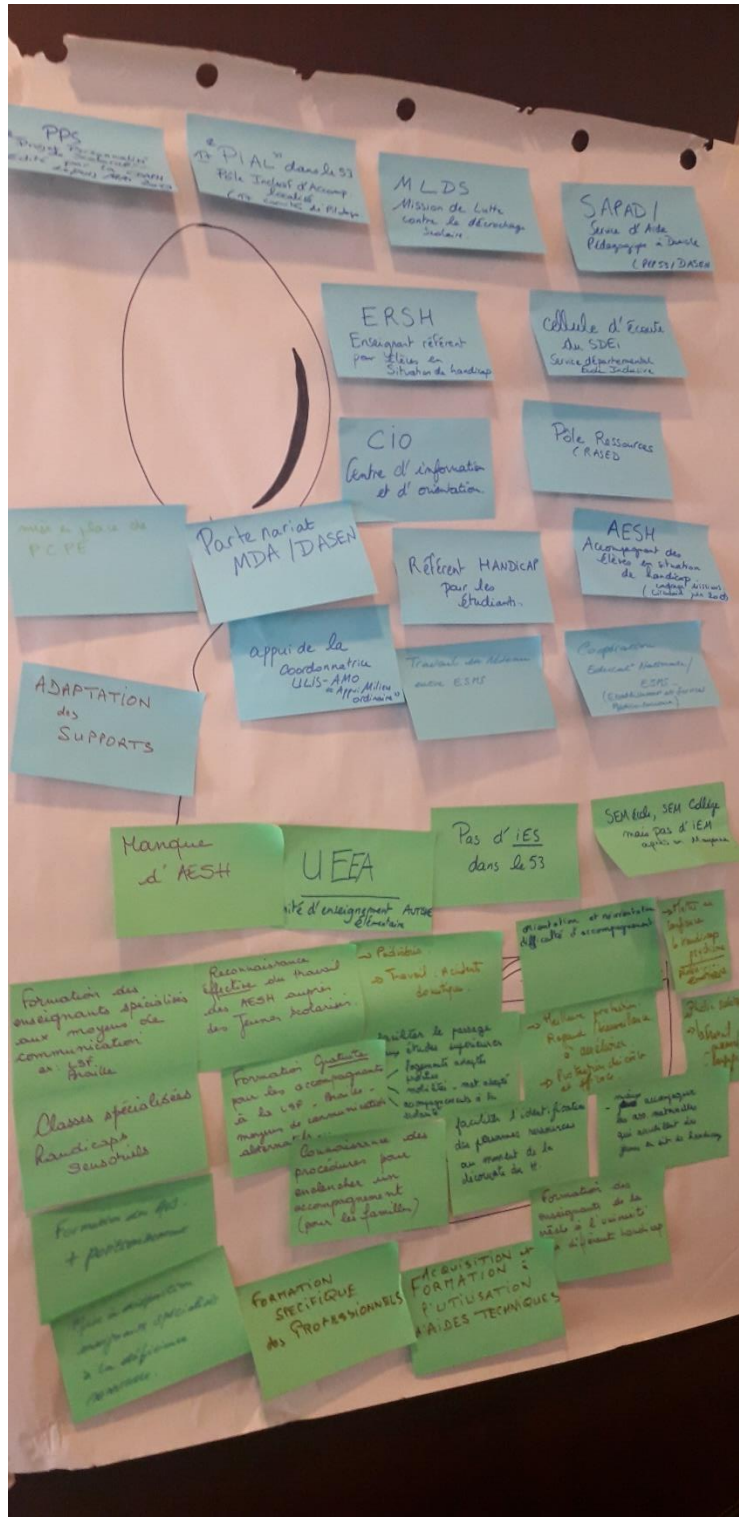


« Parcours de la crèche à l'université »

Atelier n°1 du 3 mars 2020



Points forts	Axes d'amélioration
<p>L'existant, l'expertise, coopération, ULIS, enseignants référents, AESH, structure des petits pas, nombreux services compétents, services et établissements ressources, un petit département qui doit faciliter et renforcer le réseau, volonté de faire bouger les lignes, les parents qui parlent de leur expérience, service civique Uni cité de Laval, Djinh m'a aidé pour mon projet, éducation nationale ouverte, la capacité à innover en terme d'inclusion et de création de solutions, le questionnement, respecter le temps des parents, l'envie d'accueillir l'enfant, ne rien s'interdire, l'école inclusive au bénéfice de tous.</p>	<p>Manque de place en SESSAD pas de financement ergothérapeute psychomotricien psychologue, dossier fin BAC, on n'y arrivera pas sans aide, enseignant référent, AESH, enseignant, soutien sur le temps périscolaire, cantine, collectivité, connaissance, communication, formation accompagnement référent, manque de cartographie de l'ensemble des professionnels pour une bonne orientation, les inquiétudes, manque de formation des professionnels des structure de droits communs, quand j'étais au lycée j'ai dû attendre parce qu'il n'y avait plus de place, évolution prise en charge sanitaire remboursement, si pas d'organisme enseignant non ouvert au handicap, la double peine pour les enfants placés, pas d'allocation pas de financement, évolution droit famille divorce, le handicap « un gros mot », accueil enfant centre de loisirs et crèche, accès diagnostic, accès soin, ressources autonomie, prendre le temps nécessaire, mise en place des préconisations MDA, manque d'accompagnement, adaptation des formations.</p>
<p>PCPE, coordination pour apporter les réponses, PCPE accompagnement en coordination des pers sur liste d'attente, capacité innovation des ados, partenariat entre les différents acteurs, petit département-->bon partenariat, dynamique, volonté d'avancer, nombreux acteurs sur le territoire, ouverture des assos = aide pour les jeunes (autre façon de travailler), de + en + d'enseignants sensibilisés au handicap = volonté, scolarisation des élèves en situation de handicap</p>	<p>Liste d'attente dans les services, pas de reconnaissance du besoin de conserver une fratrie dans une même structure, insuffisance d'ULIS au Lycée, formation insuffisante des enseignants, manque de formation des enseignant sur le handicap = isolement du jeune en classe, formation et appui des enseignants aux élèves ESH, raccourcissement des années en ULIS Lycée (temps nécessaire pour la construction des parcours, insuffisance des professionnels spécialisés = trop d'inclusion forcé à l'école, pas toujours les moyens humain d'éducation nationale isolement de l'enseignant, transport durée divorce, transport scolaire carte scolaire, accès logement transport lors de l'insertion pro, manque de solution pour les jeunes, 16-20 ans quand la scolarité est difficile relais, soutien matériel (mobilité logement) au moment de la transition vers l'âge adulte, manque offre de répit pour parent enfant handicap psychique TSA TED, manque d'accompagnement psychologique notamment en primaire, accès aux soins manque de spécialistes, accès à l'info en FALC, méconnaissance des handicaps, manque de connaissance de ce qui existe secteur spécialisé et droit commun, manque</p>

	de prise en considération des différents types de handicap dans les politiques publiques, information sur l'orientation, pas de coordination entre les services administratifs, info et aide
<p>Le PPS projet personnalisé de scolarisation, 17 PIAL dans le 53 pôle inclusif d'accompagnement localisé, mission de lutte contre le décrochage scolaire, enseignant référent pour élève en situation de handicap, centre d'information et d'orientation, référent handicap pour les étudiants, travail en réseau entre les établissements sociaux et médico sociaux, service d'aide pédagogique à domicile, cellule d'écoute du service départemental école inclusive, pôle ressource CRASED, AESH, coopération éducation nationales ESMS, partenariat MDA/DASEN, appui de la coordinatrice ULIS-AMO (appui milieu ordinaire, adaptation des supports mise en place de PCPE</p>	<p>Manque d'AESH, UEEA (unité d'enseignement autisme élémentaire, pas d'IES dans le 53, SEM école, SEM collège mais pas d'IEM en Mayenne, mettre en confiance le handicap psychique (phobie, émotion), phobie scolaire les travaux manuel le langage, mieux accompagner les assistantes maternelles qui accueillent les jeunes en SH, orientation et réorientation difficulté d'accompagnement, meilleure protection regard bienveillance à améliorer protection discrète et efficace, formation des enseignants de la crèche à l'université des différents handicap, faciliter l'identification des personnes ressources au moment de la découverte du handicap, acquisition et formation à l'utilisation des aides techniques, pedibus travail accident domestiques, faciliter le passage aux études supérieures (logements adaptés proches, mobilité matériel adapté, accompagnement à la scolarité), connaissance des procédures pour enclencher un accompagnement (pour les familles), formation spécifique des professionnels, formation gratuite pour les accompagnant à la LSF, braille, moyens de communication alternatifs, reconnaissance effective du travail des AESH auprès des jeunes scolarisés, formation des enseignants spécialisés au moyens de communication LSF, braille, classes spécialisées handicaps sensoriels, formation des AESH et positionnement, mise à disposition enseignants spécialisés à la déficience sensorielle.</p>

Propositions de sujets par sous-groupe :

Groupe A :

- Information et aide à la mise en œuvre des droits. Harmonisation des pratiques post-notification. Facile à lire et à comprendre. (3 votes)
- Orientation. Transition lors du parcours du jeune (de l'école au milieu professionnel). Anticiper, gérer les relais, éviter les ruptures (gérer les moyens matériels), accompagner. (4 votes)
- Adaptation de la formation avec respect de la temporalité des parcours et la prise en compte des handicaps et des conséquences du handicap. (0 vote)

Groupe B :

- Faciliter l'identification des personnes et lieux ressources au moment de la découverte du handicap. (1 vote)
- Soutenir un regard positif pour faciliter le parcours de vie du jeune et de son entourage. (1 vote)
- Faciliter les partenariats et les mises en réseau pour permettre un meilleur accompagnement de tous les handicaps. (7 votes)

Groupe C :

- Développer l'accueil de l'enfant sur les temps hors scolaire aussi. De 0 à 17 ans :
 - . petite enfance (crèche, assistante maternelle, etc.)
 - . péri-scolaire : matin/soir/vacances scolaires(1 vote)
- Interconnaissance de l'ensemble des professionnels, acteurs, dispositifs (du droit commun et médico-social) qui gravitent autour de l'enfant et de sa famille. (2 votes)
- Favoriser la parole des usagers dans les échanges de pratiques et la pair-aidance. (3 votes)

Priorisation des axes pour élaboration des plans d'actions lors du 2nd atelier :

- Faciliter les partenariats et les mises en réseau pour permettre un meilleur accompagnement de tous les handicaps.
- Orientation. Transition lors du parcours du jeune (de l'école au milieu professionnel) anticiper, gérer les relais, éviter les ruptures, accompagner, gérer les moyens matériels.
- Information et aide à la mise en œuvre des droits ; harmonisation des pratiques post notification facile à lire et à comprendre.
- Favoriser la parole des usagers dans les échanges de pratique et la pair-aidance.